

Phocoena phocoena (L., 1758)

Le Marsouin commun

Mammifères, Cétacés (Odontocètes), Phocoenidés

Description de l'espèce

Le Marsouin commun est le plus petit des cétacés d'Europe.

Allure générale compacte, corps petit et trapu.

La taille moyenne des adultes se situe entre 1,40 et 1,70 m (maximum 2 m), et le poids moyen entre 40 et 60 kg (maximum 90 kg). À la naissance, le jeune mesure en moyenne 75 cm et pèse de 4 à 8 kg.

Coloration dorsale sombre (presque noire), flancs gris faisant progressivement la transition avec le ventre blanc. Une ligne sombre relie la base des nageoires pectorales à la bouche.

Petite tête arrondie avec museau court et sans bec.

Chaque demi-mâchoire porte 22 à 28 dents spatulées, comprimées latéralement.

Aileron dorsal, bas, triangulaire à bord postérieur rectiligne ou très faiblement concave, situé juste en arrière du milieu de la longueur du corps.

Deux nageoires pectorales ovales, courtes et assez larges, de couleur sombre.

La nageoire caudale, également sombre, présente une légère échancrure médiane.

Léger dimorphisme sexuel : les femelles sont un peu plus grandes que les mâles.

Identification à la mer

Les principaux caractères qui permettent d'identifier le Marsouin commun sont sa petite taille, son aileron dorsal triangulaire sans concavité postérieure marquée ainsi que son comportement. En effet, contrairement aux dauphins, il ne vient pas jouer devant l'étrave des bateaux et ne saute pas hors de l'eau. Son souffle est peu visible mais audible (bruit sec comme un éternuement).

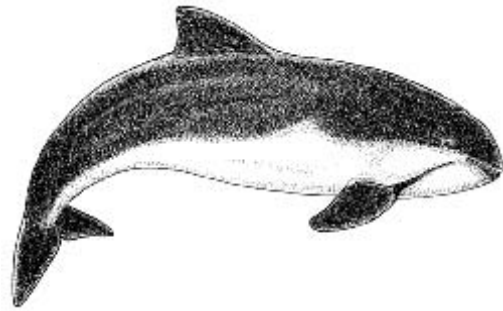
Confusions possibles

Le Marsouin commun, s'il est vu dans de bonnes conditions, ne peut pas être confondu avec les différentes espèces de cétacés (notamment les dauphins) qui partagent son aire de répartition mais, du fait de son comportement en mer (discret, pas de saut, n'accompagne pas les bateaux), il passe souvent inaperçu, surtout dès qu'il y a du clapot.

Caractères biologiques

Reproduction

La maturité sexuelle est atteinte chez les deux sexes entre 3 et 4 ans. La période de la reproduction et des naissances varie sensiblement suivant les populations. Les accouplements ont principalement lieu en été de juin à août mais peuvent se



prolonger jusqu'en octobre. La gestation dure entre 10 et 11 mois et les naissances ont lieu entre avril et août. Les femelles ont un petit tous les 1-2 ans, probablement selon l'abondance de nourriture. Les jeunes sont sevrés à l'âge de 8 mois mais peuvent commencer à consommer de la nourriture solide dès 4 mois. Les liens entre mère et petit sont très étroits et ce dernier peut même rester avec sa mère jusqu'à la naissance du suivant.

Les femelles ont en moyenne 3-4 petits durant leur vie. L'espérance de vie, assez courte, est estimée à 16 ans maximum.

Activité

L'approche et l'observation du Marsouin commun sont assez difficiles d'autant plus qu'il est méfiant, ne s'approche pas des bateaux ou des baigneurs et s'enfuit à la moindre alerte. Il est le plus souvent observé seul ou en petits groupes de 2 à 10 individus. Des groupes plus importants (plus d'une centaine d'individus) ont cependant été notés dans des zones où la nourriture est abondante.

Le Marsouin commun nage lentement et il saute rarement hors de l'eau. Lorsqu'il se déplace, il respire environ 4 fois par minute ; lorsqu'il chasse, il remonte respirer 3-4 fois à 10-20 secondes d'intervalles puis plonge de 2 à 6 minutes.

Les émissions acoustiques du Marsouin commun sont d'une grande diversité. Ces sons, d'une fréquence allant de 0 à 160 kHz, sont utilisés pour l'écholocation mais également pour la communication entre individus.

Régime alimentaire

Le Marsouin commun se nourrit presque exclusivement de poissons. Il s'agit essentiellement de poissons non épineux mesurant entre 100 et 250 mm de long et plus particulièrement de harengs (*Clupea harengus*), sardines (*Sardina pilchardus*), maquereaux (*Scomber spp.*), morues, soles, merlus (*Merluccius merluccius*), goberges, capelans (*Trisopterus minutus*)...

Il peut également consommer quelques céphalopodes, crustacés et mollusques.

Il en consomme environ 3 à 5 kg par jour. Il s'agit essentiellement d'espèces benthiques, le Marsouin chassant le plus souvent ses proies très près du fond. Des espèces pélagiques peuvent également être consommées mais surtout au printemps et en automne, saisons qui correspondent aux déplacements de l'espèce, peut-être afin de suivre leurs proies.

Caractères écologiques

Le Marsouin commun est une espèce plutôt côtière circonscrite aux eaux tempérées froides et subarctiques. Il fréquente les baies, estuaires et détroits peu profonds (généralement sur des fonds n'excédant pas 200 m). Il remonte souvent le long des grands fleuves, parfois sur des distances considérables (plusieurs dizaines de kilomètres).

Quelques habitats de l'annexe I susceptibles d'être concernés

À titre principal :

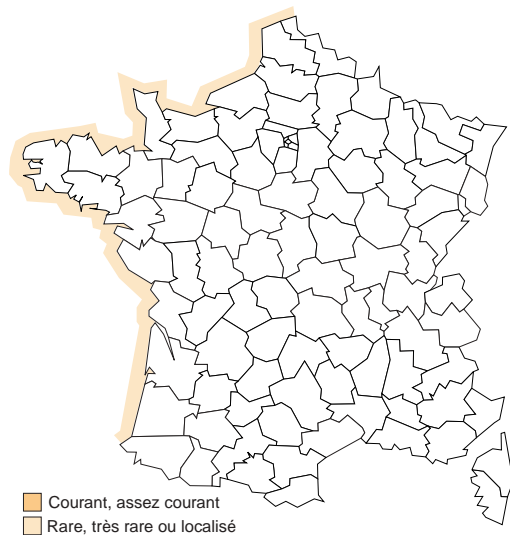
1130 - Estuaires (Cor. 13.2)

1160 - Grandes criques et baies peu profondes

À titre secondaire :

1110 - Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine (Cor. 11.25)

Répartition géographique



L'aire de répartition du Marsouin commun est morcelée et limitée à l'hémisphère Nord. Trois sous-populations sont aujourd'hui distinguées : *Phocoena phocoena relicta* en mers Noire et d'Azov qui est isolé, *Phocoena phocoena vomerina* dans le Pacifique et *Phocoena phocoena phocoena* en Atlantique.

Dans l'Atlantique Est, *P. p. phocoena* se trouve au nord jusqu'en Islande, en mer de Barentz et en mer Blanche. La limite sud de son aire de répartition s'étend jusqu'à la partie nord des côtes de Mauritanie. Les principales concentrations s'observent en mer du Nord et en Baltique. Il pénètre en Méditerranée où sa répartition reste essentiellement liée au courant atlantique - actuellement il ne s'observe que sur les côtes d'Afrique du Nord jusqu'à la Tunisie.

En France, le Marsouin commun est devenu rare ; il est régulier en Manche, sporadique en Atlantique au nord du Pertuis charentais et absent ailleurs.

Statuts de l'espèce

Directive « Habitats-Faune-Flore » : annexes II et IV

Convention de Berne : annexe II

Convention de Bonn : annexe II

Convention de Washington : annexe II (CITES annexe C1)

Accord sur la conservation des petits cétacés de la mer Baltique et de la mer du Nord (ASCOBANS) du 17 mars 1992

Espèce de mammifère marin protégée au niveau national en France (art. 1^{er})

Cotation UICN : Monde : vulnérable ; France : en danger

Présence de l'espèce dans des espaces protégés

Il n'y a pas de mesures réglementaires spécifiques pour conserver l'habitat du Marsouin commun. Au mieux, il est possible de citer certaines réserves naturelles qui s'étendent pour partie sur le domaine marin (baie de Somme, baie de Saint-Brieuc, baie de l'Aiguillon, Banc d'Arguin, estuaire de la Seine) et le projet de parc national marin d'Iroise.

Évolution et état des populations menaces potentielles

Évolution et état des populations

Même s'il est assez difficile de se faire une idée très précise de la taille actuelle de la population de Marsouin commun et de son évolution, plusieurs auteurs évoquent, aux vues des informations disponibles (et notamment de la diminution des échouages sur les côtes d'Europe occidentale et en Baltique), un déclin marqué de la population.

Le Marsouin commun a été jadis en France le cétacé le plus commun et le plus abondant et a fait l'objet de pêcheries organisées au Moyen-Âge en Normandie. Il a même été observé dans la Seine jusqu'à Paris. Il semble qu'une chute brutale des populations ait eu lieu vers les années 1950.

La Marsouin commun est sans doute l'espèce de cétacé la mieux connue pour ses effectifs européens. Ainsi, l'estimation la plus fiable en Europe concerne la mer du Nord, la Manche et le sud de l'Irlande avec pour l'ensemble de cette zone un chiffre de 267 à 465 000 individus.

En France, aux vues des observations en mer et des échouages, il est considéré comme rare et sporadique. Certains auteurs estiment même qu'il a aujourd'hui virtuellement disparu de la faune de France. L'espèce étant très discrète en mer, l'importance réelle peut cependant être sous-estimée. La France a une responsabilité pour cette espèce, surtout en ce qui concerne le maintien de son aire de répartition par rapport à laquelle elle se situe en marge.

Plusieurs hypothèses sont généralement retenues pour expliquer ce déclin : pollution des eaux par les organochlorés et métaux lourds (en fréquentant les estuaires, le Marsouin commun se trouve particulièrement exposé à ce genre de pollution), surpêche de ses proies favorites, capture accidentelle et emprise humaine en zone côtière et estuarienne.

Menaces potentielles

Les principales menaces qui pèsent sur une espèce côtière comme le Marsouin commun sont, d'une part des menaces directes comme :

- les captures accidentelles dans les filets (les filets sont presque indécélables visuellement et acoustiquement, surtout dans les eaux côtières troubles) ;

- la capture volontaire pour la consommation humaine.

D'autre part des menaces concernent son habitat et ses proies comme :

- la pollution des eaux par les organochlorés et les métaux lourds. Comme il arrive en bout de chaîne alimentaire, le Marsouin commun accumule rapidement d'assez grandes quantités de ces substances ; cette contamination influence de façon certaine la fécondité (déjà faible) et peut-être aussi la mortalité des individus ;
- la diminution ou la disparition de ses proies (harengs...) ;
- le dérangement par le trafic maritime ;
- les nombreux aménagements en zone littorale (urbanisation...).

Propositions de gestion

L'acquisition systématique des connaissances sur les cétacés des côtes de France a débuté dans les années 1972-1973 par le développement d'un réseau national de collecte des domaines d'échouage et d'observations éparses. Malgré les limites de cette approche, ces données sont à l'origine des connaissances de base sur la faune des cétacés de France (liste faunistique, données sur l'abondance relative, la reproduction, l'alimentation, les niveaux de contamination, la pathologie). Ce réseau fonctionne en permanence depuis sa création avec un rôle de veille faunistique.

La stratégie de conservation du Marsouin commun doit être à la fois nationale et internationale. Elle doit également s'inscrire dans une stratégie plus vaste de conservation et de gestion de tous les cétacés. Il est clair que la sauvegarde du Marsouin commun dépend beaucoup plus d'une politique générale d'utilisation du milieu marin (exploitation, déversement des déchets et polluants) que d'une protection stricte d'un secteur marin limité. Cette stratégie générale viserait à maintenir les effectifs déjà présents et à développer les capacités d'accueil pour ces espèces des eaux territoriales françaises. Elle doit également être basée sur une bien meilleure connaissance de l'espèce.

En 1990 a été édité un plan d'actions pour le suivi de tous les mammifères marins dont le Marsouin commun fait partie, présenté sous forme d'un cahier des charges hiérarchisé ayant pour but essentiel la réalisation d'un bilan des connaissances acquises, l'homogénéisation au niveau national des prises de données, le suivi régulier des populations, le stockage dans une banque de données centrale de l'ensemble des données récoltées, l'évaluation des actions d'information et de conservation déjà menées.

Il est ainsi prévu dans les années à venir :

- d'harmoniser le réseau de veille environnementale des cétacés, dès que possible avec les programmes nationaux des pays voisins en accordant un effort particulier à l'étude des captures accidentelles et des pathologies liées aux polluants ;
- de publier régulièrement le bilan annuel des échouages ;

- de mettre en place une campagne d'information, de formation (administration, pêcheurs) ;
- de participer aux programmes européens consacrés à l'estimation des populations de cétacés et aux effets des principales menaces qui les affectent ;
- d'explorer la possibilité de redynamiser le réseau de veille environnementale des cétacés à travers un programme européen.

Expérimentations et axes de recherche à développer

La mise en œuvre des objectifs de ce programme d'action nécessite parallèlement :

- une bien meilleure connaissance de l'espèce par l'acquisition de données fondamentales sur ses populations, son écologie (notamment son mode d'utilisation de l'espace), sa biologie... ;
- une amélioration des connaissances quant aux facteurs et leur évolution influençant les niveaux de stocks de cétacés ainsi que le fonctionnement de leurs populations ;
- la confrontation de ces connaissances mises à jour avec les résultats fournis par les études réalisées dans d'autres pays et l'harmonisation des techniques de récolte des données ;
- la définition d'une réelle politique de gestion du milieu marin à partir de l'ensemble des éléments récoltés.

Bibliographie

- BEAUBRUN P. (dir.), 1995.- Atlas préliminaire de distribution des cétacés de Méditerranée. Commission internationale pour l'exploitation scientifique de la mer Méditerranée, Musée océanographique, Monaco, 87 p.
- CARWARDINE M., 1995.- Baleines, dauphins et marsouins. Coll. L'œil nature. Bordas, Paris, 256 p.
- DUGUY R., 1983.- Les cétacés des côtes de France. *Annales de la Société des sciences naturelles de la Charente-Maritime*, supplément, La Rochelle, 112 p.
- DUGUY R. & ROBINEAU D., 1982.- Guide des mammifères marins d'Europe. Delachaux & Niestlé, 200 p.
- DUQUET M. (réd.), 1995.- Inventaire de la faune de France. Vertébrés et principaux invertébrés. 2^e éd. MNHN, Nathan, Paris, 416 p.
- MACDONALD D.W. & BARRETT P., 1995.- Guide complet des mammifères de France et d'Europe. Delachaux & Niestlé, Paris, 304 p.
- MAURIN H. (dir.), 1994.- Inventaire de la faune menacée en France, le livre rouge. MNHN, Nathan, WWF-France, Paris, 176 p.
- MOUTOU F. & BOUCHARDY C., 1992.- Les mammifères dans leur milieu. Écoguides, Bordas, Maxéville, 255 p.
- SMIT C.J. & VAN WIJNGAARDEN A., 1976.- Mammifères menacés en Europe. Coll. Sauvegarde de la nature, n°10. Conseil de l'Europe, Strasbourg, 188 p.
- SYLVESTRE J.-P., 1990.- Guide des dauphins et marsouins. Delachaux & Niestlé, Lausanne, 159 p.